Image not found or type unknown

Photos de mon fils sur FB

Par **Ineris**, le **15/12/2020** à **09:47**

Bonjour,

Je me suis aperçue récemment qu'une photo de mon fils de 2 ans était sur Facebook.

La photo est une photo de profil en "mode public".

On le voit de dos, mais c'est bien lui.

J'ai demandé à la personne de retirer rapidement la photo.

Pas de changement ni de réponse de sa part.

La personne est une amie du père de mon fils et je ne m'entends pas bien du tout avec elle.

Le reste de son profil n'est pas accessible et je me demande si elle n'aurait pas mis d'autres photos de mon fils.

J'ai signalé la photo à FB en expliquant le pourquoi de mon signalement.

Quelles sont les autres démarches à effectuer pour quelle retire la/les photo(s)?

Merci

Par **Marck.ESP**, le **15/12/2020** à **15:44**

Bonjour

Même si la photo est mise par le Père de l'enfant, votre accord est requis.

Adressez une requète à cette personne en courrier LR/AR, qui vous sera nécessaire pour aller éventuellement plus loin,

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés